Tribune — Eau, rivières, océans

L’eau, meilleure au robinet qu’en bouteille plastique

Julie Mendret et Alice Schmitt (The Conversation)

31 août 2022 à 09h43, Mis à jour le 31 août 2022 à 10h15
Durée de lecture : 9 minutes

La qualité de l’eau courante en ville est excellente en France. Cela devrait nous pousser à abandonner les eaux en bouteille, fort chères et sources de pollutions aux plastiques, estiment les autrices de cette tribune.

En France, ouvrir un robinet afin d'obtenir de l'eau potable est un geste du quotidien particulièrement facile, qui nous donne accès à une eau d'une très bonne qualité microbiologique — ce qui peut s'avérer bien utile, surtout avec les chaleurs estivales…

Pourtant, un Français sur trois en 2020 continuait de boire de l'eau en bouteille plutôt qu'au robinet, alors que les déchets plastiques nuisent à la santé et à l'environnement, que l'eau en bouteille est plus coûteuse… et que sa qualité n'est pas toujours irréprochable.

Voyons ici d'où vient l'eau du robinet et ce qui la rend propre à la consommation. D'où vient l'eau courante et comment devient-elle potable ?

Deux tiers de l'eau potable produite sont captés dans les eaux souterraines (nappes phréatiques), le tiers restant provient des eaux superficielles, appelées également eaux de surface (rivières, fleuves, lacs, barrages). Les nappes et rivières sont alimentées grâce aux précipitations sous forme de neige et de pluie puis aux ruissellements et infiltrations engendrés.

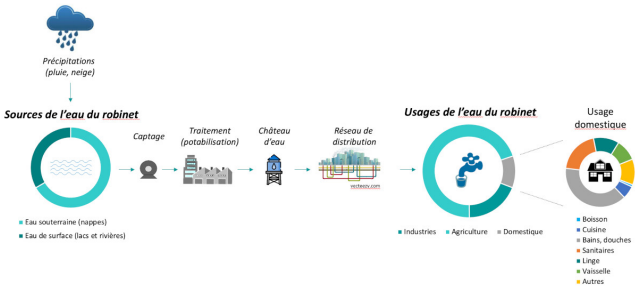

L'eau potable en France vient de ressources souterraines et de surface, est traitée puis distribuée. © *Alice Schmitt et Julie Mendret*

Les activités humaines telles que l'agriculture et l'élevage et leurs conséquences comme la déforestation, la destruction de zones humides ou encore les changements climatiques engendrent des modifications significatives dans ce cycle, et notamment dans les flux d'eau transportés.

Une fois captée, l'eau est acheminée jusqu'à une usine de potabilisation pour être traitée. Le traitement appliqué dépend de la qualité initiale de l'eau captée. Pour les eaux souterraines, dans trois quarts des cas, un traitement physique simple (filtration et décantation) et une désinfection suffisent.

Pour les eaux de surface, des traitements physiques et chimiques plus poussés sont nécessaires — ceux-ci étant déterminés en fonction de la qualité de l'eau à traiter. Dans certains cas, un traitement d'affinage par ozonation, charbons actifs et/ou filtration membranaire est appliqué en supplément afin d'éliminer au maximum la matière organique dissoute restante ainsi que les micropolluants (pesticides, etc.).

Une désinfection a ensuite toujours lieu lors de la dernière étape de traitement, le plus souvent par ajout de chlore, celui-ci ayant un effet désinfectant durable permettant de maintenir une eau d'excellente qualité lors de son stockage dans des réservoirs et jusqu'à sa distribution.

En France, la consommation moyenne d'eau potable par habitant est estimée à environ 150 litres par jour et par habitant dont 93 % pour l'hygiène (comprenant 20 % pour les sanitaires) et 7 % pour l'alimentation. Cet usage domestique représente 20 % de la consommation globale : 35 % de l'eau potable étant utilisée pour l'industrie et l'électricité et 45 % pour l'agriculture, bien qu'il ne soit pas forcément nécessaire d'utiliser de l'eau potable. La réutilisation des eaux usées traitées est encore très limitée en France du fait d'une réglementation stricte et reste minoritaire pour ces usages.

Une eau distribuée très réglementée

Une fois traitée, l'eau distribuée doit répondre à certaines normes sanitaires définies selon le Code de la santé publique et sa qualité fait l'objet d'un suivi régulier à partir de la sortie des stations de potabilisation, au niveau des châteaux d'eau permettant son stockage et tout le long du réseau de distribution.

Au total, une soixantaine de paramètres sont contrôlés via des limites et références de qualités bactériologiques, physico-chimiques, organoleptiques, ou encore radiologiques, faisant de l'eau du robinet l'aliment le plus contrôlé en France.

Globalement, la qualité de l'eau courante en ville est excellente en France où presque 100 % des communes de plus de 50 000 habitants et 98 % de la population totale ont consommé une eau de très bonne qualité microbiologique toute l'année en 2020.

Concernant les pesticides, principalement issus du ruissellement et de l'infiltration dans les sols, 94 % de la population française a consommé une eau respectant les limites réglementaires toute l'année en 2020. Cependant, les dépassements détectés ayant été limités en concentration et dans le temps, il n'a presque jamais été nécessaire de mettre en place une restriction de consommation de l'eau du robinet.

93 % de la consommation d'eau potable des français est dédiée à l'hygiène, dont 20 % pour les sanitaires. *Unsplash / Francesca Tosolini*

Le risque de la consommation de pesticides à faibles doses sur la santé à long terme est encore mal connu mais très probable, notamment sur la population sensible comme les enfants et les femmes enceintes.

Des problèmes ponctuels peuvent apparaître du côté des très petites communes (moins de 500 habitants) ; dans les zones rurales présentant une agriculture intensive de type monoculture ou viticole utilisant des pesticides ; dans les zones situées à proximité d'élevages, où des nitrates peuvent être présents en quantité importante ; ou encore dans les zones situées à proximité de certaines industries.

En cas de dépassement des normes, il revient au responsable de la production ou de la distribution de prendre les mesures correctives nécessaires afin de rétablir la qualité de l'eau.

Des dérogations exceptionnelles peuvent être mises en place (en cas d'absence de risque sanitaire et avec obligation de remise en conformité rapide) ou des mesures strictes peuvent être très rapidement appliquées si nécessaire par le préfet et suite à l'avis de l'Agence Régionale de Santé correspondante — par exemple une

restriction d'usage, voire une interdiction momentanée de consommation, comme à Châteauroux au mois de juin.

La présence d'un plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux, indiquant les mesures à prendre en cas de problème, sera obligatoire d'ici 2027 grâce à la refonte de la directive Eau potable du 16 décembre 2020.

Dégâts des eaux en bouteille

La France est très consommatrice de bouteilles d'eau, conséquence d'un lobbying de la part des marques qui ont convaincu les Français que l'eau embouteillée était meilleure que l'eau du robinet.

Il s'agit d'abord de préserver l'environnement, car l'eau dite minérale implique l'utilisation de bouteilles et bouchons en plastique comme contenants. La majorité de ces déchets (87 %) se retrouve dans la nature et devient de la pollution plastique, ayant notamment un impact important sur la faune et la flore aquatique. Le tri de ces déchets dans des centres appropriés ne résout pas tout puisque seul un quart des déchets plastiques est effectivement recyclé à l'échelle de la planète. Une étude sur l'analyse du cycle de vie de l'eau minérale a ainsi montré que celle-ci avait un impact environnemental parfois 1 000 fois supérieur à celui de l'eau du robinet.

Mais il s'agit aussi d'un enjeu de santé publique lié à la présence de microplastiques dans les eaux. Ils sont majoritairement dus à la dégradation d'objets en plastique plus imposants tels que les bouteilles. Chaque semaine, nous ingérons l'équivalent d'une carte de crédit en plastique, principalement via l'eau que nous buvons — au robinet et en bouteille — mais également dans une moindre mesure via la nourriture consommée, notamment les crustacés, ou encore l'air que nous respirons (il s'agit d'une moyenne estimée mondialement et non uniquement en France).

Microplastiques

Réduire voire supprimer l'utilisation du plastique, notamment en ne consommant plus d'eau en bouteille, permettrait de diminuer la présence de microplastiques dans les océans.

De plus, certaines eaux en bouteille fortement minéralisées sont à consommer ponctuellement et leur usage quotidien reste déconseillé. Pour neutraliser le goût potentiellement désagréable de l'eau du robinet dû au chlore, qui n'affecte en rien la qualité sanitaire de celle-ci, une solution très simple est de la faire respirer en la laissant au frigo durant les heures précédant sa consommation.

Il est également important de souligner que l'eau en bouteille, prélevée dans les ressources souterraines, contient également d'infimes quantités de polluants de type pesticides ou médicaments.

Pour finir, la consommation d'eau en bouteille pour la boisson (soit 1,5 litre par jour et par personne) revient minimum 100 fois plus chère que celle de l'eau du robinet.

Nous avons la chance en France d'avoir une eau du robinet de qualité alors consommons-la, que ce soit pour la planète ou pour notre santé ! Vous pouvez retrouver la qualité moyenne de l'eau de votre commune sur votre facture annuelle ou la

consulter en ligne à tout moment.

Cette tribune a été initialement publiée sur le site The Conversation.

Après cet article

Eau, rivières, océans

Un rapport tacle l’accaparement de l’eau par les intérêts privés

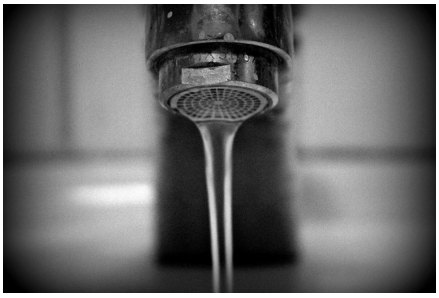

Précisions

Dans les tribunes, les auteurs expriment un point de vue propre, qui n’est pas nécessairement celui de la rédaction.

- Titre, chapô et intertitres sont de la rédaction.

Eau, rivières, océans